

Médiatrice de l'éducation nationale : une augmentation des demandes en 2023

Publié le 24 juillet 2024

🕒 4 minutes

Par : La Rédaction ([/auteur/18466-la-redaction](#))

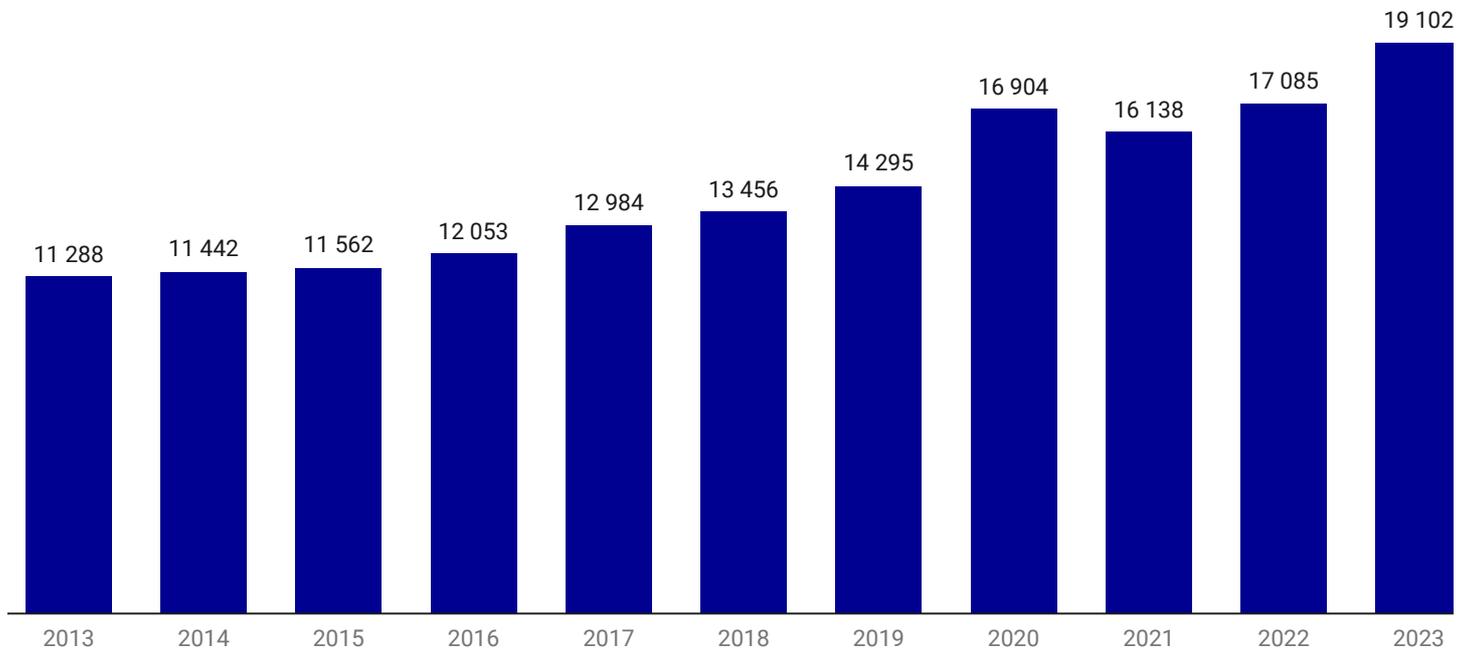
Le rapport d'activité de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur analyse les saisines que son réseau de médiateurs a reçues en 2023. S'il fait état de la dégradation de la relation entre l'école et les familles, le rapport témoigne également que les médiateurs ont gagné en visibilité.

En 2023, la médiation dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur a connu une forte activité avec la progression du nombre de demandes à un rythme plus rapide que les années précédentes, selon un rapport ([/rapport/294926-mediatrice-de-l-education-nationale-et-de-l-enseignement-superieur-2023](#)) publié le 17 juillet 2024. Pour 2023, **20 400 saisines ont été traitées par la médiatrice** et 90% des dossiers ont été clôturés avant le 31 décembre 2023.

La médiation davantage reconnue

Le taux d'augmentation de 12% des demandes en un an contraste avec celui de 6% en 2022. La progression sur les cinq dernières années atteint +42%. **Cette hausse témoigne notamment d'une montée en visibilité de la médiation au fil des ans.** Beaucoup de recours relèvent d'un besoin de comprendre une décision, d'une demande de conseil ou d'information.

Évolution du nombre de saisines reçues depuis 2013



Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Rapport de la médiatrice nationale et de l'enseignement supérieur 2023 • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

Le contexte 2023 a été marqué par des situations dramatiques que le rapport rappelle "*depuis le suicide de plusieurs enfants victimes de harcèlement à l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français poignardé dans son établissement*". De fait, les sujets de tensions dans les établissements sont aussi des sujets de société.

Un rapport de force entre personnels et parents qui "semble se développer"

Les saisines des usagers :

- **77% des demandes proviennent des usagers** (dont les familles), cette part montrant une défiance et une dégradation croissantes de la relation école-famille ;
- **39% concernent la vie quotidienne dans les établissements d'enseignement scolaire**, domaine passé en première position depuis deux ans.

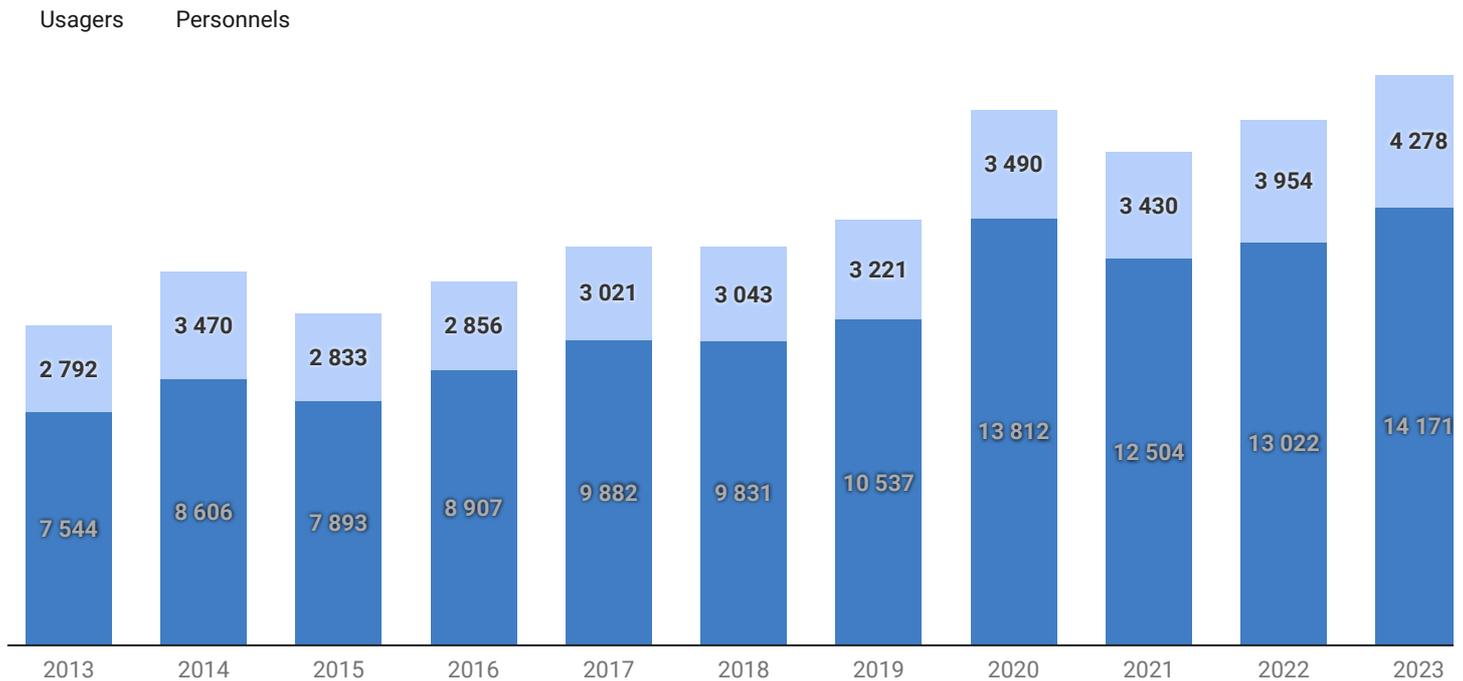
Les contestations s'expriment désormais non seulement sur la notation mais aussi sur les **contenus eux-mêmes**. Le rapport retient **trois objets de saisines** : les contestations portant sur la nature et le fondement même des enseignements, les problématiques liées aux difficultés de mise en œuvre de l'école inclusive et l'accroissement de l'agressivité, verbale ou physique, dans les relations entre les familles et l'école. Des parents réclament à l'avance le déroulé d'un cours, refusant parfois que leur enfant participe à des activités. Au-delà des matières classiques, les **enseignements transversaux** font davantage l'objet de défiance comme la **citoyenneté**, l'**éducation aux médias**, ou encore les "**questions de genre, la laïcité ou l'éducation à la sexualité**."

Le rapport souligne qu'"*une culture du rapport de force [...] semble se développer*". Cette évolution peut être constatée dès l'école primaire.

Les saisines des personnels :

- le premier sujet des personnels concerne la **rémunération** et ce domaine est en hausse (+91% en cinq ans) particulièrement chez les contractuels ;
- le second domaine est la **question statutaire** (avancement d'échelon, détachement..), ces réclamations ayant augmenté de 51% en cinq ans ;
- 15% des saisines portent sur les **affectations** ;
- 13% touchent le **climat au travail** (organisation et conditions de travail, présomption de harcèlement ou de discrimination...), ce domaine connaissant une hausse de 78% en cinq ans et de 122% pour les relations entre collègues.

Évolution de l'origine des saisines clôturées depuis 2013



Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Rapport de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur 2023 • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)